

Cependant, on a eu des phénomènes réflexes être produits par des corps étrangers du conduit. Fabrice de Hilden après avoir enlevé une perle de verre qu'une jeune fille avait dans son conduit auditif depuis huit ans, la guérit d'attaques d'épilepsie, de toux sèche, d'atrophie du bras gauche, d'anesthésie de toute la moitié du corps. Arnold enlève deux haricots des conduits auditifs ; une toux persistante, des vomissements répétés disparaissent. Heydenreich enlève des graines de soleil, et des attaques mensuelles de migraine cessent complètement. Boyer, Wilde font cesser des attaques d'épilepsie par l'extraction de perles de verre. Itard voit une salivation abondante disparaître après l'enlèvement d'un morceau de laine.

Ils peuvent aussi avoir une influence sur l'intelligence, comme le prouve le cas de Brown qui, après avoir enlevé vingt-huit petits cailloux de l'oreille d'un enfant, vit une augmentation considérable de l'intelligence de son patient.

La mort est aussi survenue par méningite à la suite de l'introduction d'un corps étranger dans l'oreille. Mais ces cas sont rares.

On a quelquefois une otite externe compliquée ou non d'otite moyenne purulente. Dans ces cas nous pouvons voir survenir les complications qui sont la conséquence des otites.

Si vous faites des tentatives maladroites d'extraction, vous risquez d'amener une otite externe traumatique, même de perforer le tympan et de refouler le corps étranger dans la caisse. Si vous blessez le conduit, il se gonfle, rend toute extraction impossible, jusqu'au jour où, sous l'influence d'un traitement bien dirigé, l'inflammation disparaisse. Dans d'autres cas, le corps étranger entretient l'inflammation que vous avez provoquée, et la suppuration continue jusqu'à ce que le corps du délit soit sorti avec le pus ou que vous l'ayez extrait. Si vous le refoulez dans la caisse après avoir perforé le tympan par vos manœuvres, vous pouvez avoir à combattre les terribles complications de l'otite moyenne purulente. Et quand même vous n'auriez pas à craindre ce résultat si fâcheux, il reste presque toujours, même après l'extraction du corps logé dans la caisse, des lésions de la membrane tympanique qui produisent une surdité plus ou moins considérable.

Qu'avez-vous donc à faire lorsqu'un patient se présente à vous pour un corps étranger du conduit externe ?

La première chose, c'est de reconnaître s'il y a corps étranger ou non. La chose peut vous paraître ridicule ; mais sachez que plus d'une fois on a tenté des manœuvres, on a lésé l'oreille pour avoir un corps étranger qui n'existait pas, soit qu'il fût sorti de lui-même ou que le patient ait cru à l'existence d'une chose qui n'était pas.

Donc, pour reconnaître s'il y a corps étranger, de quelle consistance